

Comptes consolidés 2022



État de la situation financière en millions de dirhams

ACTIF (en millions MAD)	2021	2022
Goodwill	8 976	9 389
Autres immobilisations incorporelles	7 521	7 696
Immobilisations corporelles	27 400	29 283
Droits d'utilisation de l'actif	1 371	1 387
Titres mis en équivalence	0	0
Actifs financiers non courants	784	1 656
Impôts différés actifs	508	445
Actifs non courants	46 560	49 857
Stocks	318	484
Créances d'exploitation et autres	12 699	13 160
Actifs financiers à court terme	126	103
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 024	1 872
Actifs disponibles à la vente	54	54
Actifs courants	15 222	15 673
TOTAL ACTIF	61 782	65 530
PASSIF (en millions MAD)	2021	2022
Capital	5 275	5 275
Réserves consolidées	3 631	5 870
Résultats consolidés de l'exercice	6 008	2 750
Capitaux propres - part du groupe	14 914	13 895
Intérêts minoritaires	3 887	4 107
Capitaux propres	18 800	18 002
Provisions non courantes	503	585
Emprunts et autres passifs financiers à long terme	3 767	4 325
Impôts différés passifs	50	83
Autres passifs non courants	0	0
Passifs non courants	4 321	4 992
Dettes d'exploitation	23 865	26 228
Passifs d'impôts exigibles	787	1 179
Provisions courantes	1 332	1 209
Emprunts et autres passifs financiers à court terme	12 677	13 920
Passifs courants	38 661	42 535
TOTAL PASSIF	61 782	65 530

État de résultat global en millions de dirhams

(En millions MAD)	2021	2022
Chiffre d'affaires	35 790	35 731
Achats consommés	-5 123	-4 940
Charges de personnel	-2 868	-3 093
Impôts et taxes	-3 447	-3 535
Autres produits et charges opérationnels*	-5 303	-8 031
Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et aux provisions	-7 477	-7 145
Résultat opérationnel	11 573	8 987
Autres produits et charges des activités ordinaires	-88	0
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	0	0
Résultat des activités ordinaires	11 485	8 987
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	27	18
Coût de l'endettement financier brut	-826	-706
Coût de l'endettement financier net	-800	-688
Autres produits et charges financiers	-77	-55
Résultat financier	-876	-743
Charges d'impôt	-3 680	-4 604
Résultat net	6 928	3 639
Écart de change résultant des activités à l'étranger	-378	732
Autres produits et charges	34	-14
Résultat global total de la période	6 584	4 358
Résultat net	6 928	3 639
Part du groupe	6 008	2 750
Intérêts minoritaires	920	889

Résultat par action	2021	2022
Résultat net - Part du groupe (en millions MAD)	6 008	2 750
Nombre d'actions au 31 décembre	879 095 340	879 095 340
Résultat net par action (en MAD)	6,83	3,13
Résultat net dilué par action (en MAD)	6,83	3,13

*Les Autres produits et charges opérationnels de 2022 incluent le montant de la pénalité appliquée par le régulateur marocain (- 2 451 MMAD)

Le Groupe Maroc Telecom réalise un chiffre d'affaires de 35,7 milliards de dirhams en 2022, en légère baisse de 0,2% (-0,5% à change constant). La croissance des revenus des filiales Moov Africa ainsi que celle des activités de l'Internet Fixe au Maroc compensent en partie la baisse du Mobile au Maroc qui pâtit du contexte conjoncturel, concurrentiel et réglementaire.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES - EXERCICE DU 1^{er} JANVIER 2022 AU 31 DECEMBRE 2022

AUDIT DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société Itissalat Al-Maghrib (IAM) S.A et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2022, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 18 002 millions de dirhams dont un bénéfice net consolidé de 3 639 millions de dirhams. Ces états ont été arrêtés par le Directoire le 25 janvier 2023 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation

Nous vous renvoyons aux mentions insérées dans la note 3.1.3 relative aux actifs et passifs éventuels qui exposent respectivement le dénouement du contrôle fiscal et de la décision de l'ANRT. Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces deux points.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés identifiées	Notre réponse
Reconnaissance du chiffre d'affaires des activités de télécommunication Le montant du chiffre d'affaires dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2022 s'élève à Dirhams 35 731 millions. Il existe un risque inhérent à la reconnaissance du chiffre d'affaires comptabilisé, compte tenu de la multitude des produits et services, de la complexité des systèmes d'information et de l'impact de l'évolution des modèles de tarification (structures tarifaires, systèmes d'incitation, rabais, etc.). L'application des normes comptables de reconnaissance des revenus implique un certain nombre de jugements et d'estimations clés. De ce fait, nous considérons le chiffre d'affaires issu des activités de télécommunication comme une question clé de notre audit. Les méthodes de reconnaissance du chiffre d'affaires sont détaillées dans la note 3.15 des états financiers consolidés.	Nous avons, avec l'assistance de nos spécialistes IT (Information Technology), procédé à un examen des processus et des contrôles clés mis en place par le Groupe, y compris les systèmes informatiques utilisés aux fins de la reconnaissance du chiffre d'affaires. En particulier, nous avons : - Pris connaissance de l'environnement de contrôle général, notamment informatique, mis en place par le Groupe ; - Identifié et évalué les contrôles clés mis en place par le Groupe et pertinents pour notre audit ; - Testé le fonctionnement des contrôles pertinents, notamment sur les systèmes applicatifs entrant dans le processus de génération, d'évaluation et de comptabilisation du chiffre d'affaires ; - Réalisé des procédures analytiques et testé un échantillon d'écritures manuelles en fin de période.
Évaluation du goodwill Dans le cadre de son développement, le Groupe a été amené à réaliser des opérations de croissance externe et à reconnaître plusieurs goodwills. Ces goodwills, qui correspondent à l'écart entre le prix payé et la juste valeur des actifs et passifs repris, sont décrits dans la note 3 aux états financiers consolidés. La direction s'assure lors de chaque exercice que la valeur comptable des goodwills rattachés à chaque Unité Génératrice de Trésorerie (UGT), figurant au bilan au 31 décembre 2022 pour un montant de Dirhams 9 389 millions, n'est pas supérieure à leur valeur recouvrable et ne présente pas de risque de perte de valeur. Les modalités du test de dépréciation et le détail des hypothèses retenues mis en œuvre sont décrits en note 3. La valeur recouvrable est déterminée par référence à la valeur d'utilité calculée à partir de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus du groupe d'actifs la composant. La détermination de la valeur recouvrable des goodwills repose sur le jugement de la direction, s'agissant notamment des hypothèses de résultats futurs des sociétés concernées et du taux d'actualisation appliqué aux flux de trésorerie prévisionnels. Nous considérons de ce fait l'évaluation des goodwills comme un point clé de l'audit.	Nous avons examiné la conformité de la méthodologie appliquée par le Groupe aux normes comptables en vigueur. Nous avons également effectué un examen des procédures relatives aux tests de dépréciation des goodwills et vérifié notamment : - L'exhaustivité des éléments composant la valeur comptable de chaque UGT testée et la cohérence des modalités de détermination de cette valeur avec celles des projections des flux de trésorerie retenues pour déterminer la valeur d'utilité ; - Le caractère raisonnable des projections de flux de trésorerie et la fiabilité des estimations en examinant les principales raisons des différences entre les prévisions et les réalisations ; - La cohérence de ces projections de flux de trésorerie avec les dernières estimations de la direction ; - La cohérence du taux de croissance retenu pour les flux projetés avec les analyses de marché ; - Le calcul du taux d'actualisation appliqué aux flux de trésorerie attendus de chaque UGT ; - L'analyse de sensibilité de la valeur d'utilité effectuée par la direction à une variation des principales hypothèses retenues. - Enfin nous avons vérifié que la note 3 donne une information appropriée.
Évaluation des provisions pour risques et charges Au 31 décembre 2022, les provisions pour risques et charges s'élèvent à un montant de Dirhams 1 794 millions. Comme indiqué dans la note 3.11, le Groupe Maroc Telecom faisant face à un certain nombre de litiges (commerciaux, sociaux et réglementaires) tant au Maroc qu'à l'étranger, l'évaluation des provisions couvrant ces risques nécessite l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer (notamment l'existence ou pas d'obligation de paiement et la fiabilité de l'estimation des enjeux). Compte tenu de ce qui précède nous avons considéré l'évaluation des provisions pour risques et charges comme un point clé de notre audit.	Nous avons pris connaissance du processus d'évaluation de ces provisions. Nos travaux ont consisté également à : - Évaluer la pertinence de la méthodologie retenue par le Groupe pour l'évaluation des provisions constituées, - Obtenir des confirmations écrites des conseils de la société qui sont en charge du suivi des principaux litiges ; - Apprécier le bien-fondé des hypothèses utilisées pour la détermination des principales provisions adjacentes, - Vérifier la validité des données utilisées dans les calculs en les confrontant notamment aux documents de base.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
 - Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
 - Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations et affirmations fournies par cette dernière ;
 - Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
 - Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
 - Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 20 février 2023

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte Audit
Sakina BENSOUA-KORACHI
Associée

Coopers Audit Maroc S.A
COOPERS AUDIT MAROC
SHERIF 2/2 Avenue Hassan II
Sureau: 50 - 5/2, Bd Abdououf Benbouazza
CASABLANCA
Tel: 0522 42 11 90 - Fax: 0522 27 47 34
Riham CHERKAOUT
Associée

Comptes sociaux 2022

Bilan en milliers de dirhams

ACTIF (En milliers de MAD)	EXERCICE AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			EXERCICE PRECEDENT NET 31/12/2021	PASSIF (En milliers de MAD)	EXERCICE	EXERCICE NET 31/12/2021
	BRUT		NET				
IMMOBILISATION EN NON VALEURS (A)	1 500 000	900 000	600 000	900 000	CAPITAUX PROPRES (A)	15 298 898	16 722 339
. Frais préliminaires	0	0	0	0	. Capital social ou personnel (1)	5 274 572	5 274 572
. Charges à répartir sur plusieurs exercices	1 500 000	900 000	600 000	900 000	. Moins : Actionnaires, Capital souscrit non appelé	0	0
. Primes de remboursement des obligations	0	0	0	0	. Capital appelé, dont versé	0	0
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	12 696 959	10 765 530	1 931 428	1 976 662	. Primes d'émission, de fusion, d'apport	0	0
. Immobilisations en recherche et développement	0	0	0	0	. Ecarts de réévaluation	0	0
. Brevets, Marques, Droits et valeurs similaires	12 392 101	10 695 083	1 697 019	1 688 907	. Réserve légale	527 457	527 457
. Fonds commercial	70 447	70 447	0	0	. Autres réserves	6 718 856	5 276 257
. Autres immobilisations incorporelles	234 410	0	234 410	287 755	. Report à nouveau (2)	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	76 651 025	61 749 796	14 901 229	15 042 441	. Résultat net en instance d'affectation (2)	0	0
. Terrains	961 935	0	961 935	961 935	. Résultat net de l'exercice (2)	2 778 013	5 644 052
. Constructions	8 369 178	5 807 614	2 561 564	2 660 222	CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)	0	0
. Installations Techniques, Matériel et Outillage	60 578 089	50 868 291	9 709 799	9 696 389	. Subventions d'investissement	0	0
. Matériel de Transport	278 662	112 429	166 233	178 411	. Provisions réglementées	0	0
. Mobiliers, Matériel de Bureau et Aménagements Divers	5 094 530	4 793 202	301 327	328 408	DETTES DE FINANCEMENT (C)	1 494	1 494
. Autres Immobilisations Corporelles	11 048	0	11 048	11 048	. Emprunts obligataires	0	0
. Immobilisations Corporelles en cours	1 357 585	168 261	1 189 324	1 206 028	. Autres dettes de financement	1 494	1 494
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	12 666 230	387 418	12 278 812	12 384 146	PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)	12 157	44 248
. Prêts Immobilisés	150 998	0	150 998	812 669	. Provisions pour risques	1 455	31 913
. Autres Créances Financières	4 188	0	4 188	4 190	. Provisions pour charges	10 702	12 336
. Titres de participation	12 511 044	387 418	12 123 626	11 567 287	ECART DE CONVERSION - PASSIF (E)	1 205	0
. Autres Titres Immobilisés	0	0	0	0	. Augmentation des créances immobilisées	1 205	0
ECART DE CONVERSION-ACTIF (E)	1 455	0	1 455	31 913	. Diminution des dettes de financement	0	0
. Diminution des Créances Immobilisées	1 455	0	1 455	31 913	TOTAL I (A+B+C+D+E)	15 313 754	16 768 081
. Augmentation des Dettes de Financement	0	0	0	0	STOCKS (F)	334 752	70 978
TOTAL I (A+B+C+D+E)	103 515 668	73 802 745	29 712 924	30 335 162	. Marchandises	200 262	57 862
STOCKS (F)	334 752	70 978	263 773	95 153	. Matières et Fournitures Consommables	134 490	13 116
. Marchandises	200 262	57 862	142 400	53 796	. Produits en cours	0	0
. Matières et Fournitures Consommables	134 490	13 116	121 374	41 356	. Produits Intermédiaires et Produits résiduels	0	0
. Produits en cours	0	0	0	0	. Produits Finis	0	0
. Produits Intermédiaires et Produits résiduels	0	0	0	0	CREANCES DEL'ACTIF CIRCULANT (G)	16 396 990	9 248 558
. Produits Finis	0	0	0	0	. Fournisseurs Débiteurs, avances et acomptes	23 785	0
CREANCES DEL'ACTIF CIRCULANT (G)	16 396 990	9 248 558	7 148 432	7 936 884	. Clients et comptes rattachés	15 526 510	8 923 984
. Fournisseurs Débiteurs, avances et acomptes	23 785	0	23 785	13 247	. Personnel	3 814	0
. Clients et comptes rattachés	15 526 510	8 923 984	6 602 526	6 876 113	. Etat	288 155	0
. Personnel	3 814	0	3 814	3 708	. Comptes d'associés	0	0
. Etat	288 155	0	288 155	794 372	. Autres débiteurs	538 851	324 574
. Comptes d'associés	0	0	0	0	. Comptes de régularisation Actif	15 875	0
. Autres débiteurs	538 851	324 574	214 277	227 279	TITRES ET VALEURS DEPLACEMENT (H)	130 670	0
. Comptes de régularisation Actif	15 875	0	15 875	22 165	ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I)	53 723	0
TITRES ET VALEURS DEPLACEMENT (H)	130 670	0	130 670	131 859	(Éléments circulants)	53 723	0
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I)	53 723	0	53 723	55 133	TOTAL II (F+G+H+I)	16 916 135	9 319 536
TOTAL II (F+G+H+I)	16 916 135	9 319 536	7 596 599	8 219 028	TRESORERIE - ACTIF	229 306	0
TRESORERIE - ACTIF	229 306	0	229 306	173 515	. Chèques et valeurs à encaisser	0	0
. Chèques et valeurs à encaisser	0	0	0	0	. Banques, TG ET C.C.P.	227 175	0
. Banques, TG ET C.C.P.	227 175	0	227 175	171 349	. Caisses, Régies d'avances et accreditifs	2 132	0
. Caisses, Régies d'avances et accreditifs	2 132	0	2 132	2 166	TOTAL III	229 306	0
TOTAL III	229 306	0	229 306	173 515	TOTAL GENERAL I+II+III	120 661 110	83 122 281
TOTAL GENERAL I+II+III	120 661 110	83 122 281	37 538 829	38 727 705	TOTAL GENERAL I+II+III	37 538 829	38 727 705

Compte de produits et charges en milliers de dirhams

(En milliers de MAD)	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX AU 31/12/2021
	Propres à l'exercice	Exercices précédents		
I- PRODUITS D'EXPLOITATION	19 275 956	0	19 275 956	19 659 201
. Ventes de marchandises (en l'état)	243 382	0	243 382	384 447
. Ventes de biens et services produits	18 463 007	0	18 463 007	18 748 690
Chiffre d'affaires	18 706 389	0	18 706 389	19 133 137
. Variation des stocks de produits	0	0	0	0
. Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	0	0	0	0
. Subventions d'exploitation	0	0	0	0
. Autres produits d'exploitation	22 252	0	22 252	30 039
. Reprises d'exploitation; Transferts de charges	547 315	0	547 315	496 025
TOTAL I	19 275 956	0	19 275 956	19 659 201
II- CHARGES D'EXPLOITATION	12 209 794	0	12 209 794	12 394 366
. Achats revendus de marchandises	331 984	0	331 984	572 636
. Achats consommés de matières et fournitures	3 058 448	0	3 058 448	3 078 241
. Autres charges externes	2 761 178	0	2 761 178	2 596 921
. Impôts et Taxes	325 530	0	325 530	311 185
. Charges de personnel	2 149 047	0	2 149 047	1 954 514
. Autres charges d'exploitation	2 540	0	2 540	2 233
. Dotations d'exploitation Amortissement	3 178 348	0	3 178 348	3 308 841
. Dotations d'exploitation Provision	402 719	0	402 719	569 794
TOTAL II	12 209 794	0	12 209 794	12 394 366
III- RESULTAT D'EXPLOITATION I-II	7 066 162	0	7 066 162	7 264 835
IV- PRODUITS FINANCIERS	1 953 839	0	1 953 839	2 000 173
. Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	1 374 412	0	1 374 412	1 301 627
. Gains de change	454 286	0	454 286	429 524
. Intérêts et autres produits financiers	38 096	0	38 096	71 358
. Reprises financières; Transferts de charges	87 046	0	87 046	197 664
TOTAL IV	1 953 839	0	1 953 839	2 000 173
V- CHARGES FINANCIERES	612 943	0	612 943	1 049 198
. Charges d'intérêts	222 275	0	222 275	321 231
. Pertes de change	333 682	0	333 682	274 705
. Autres charges financières	1 808	0	1 808	11 097
. Dotations financières	55 178	0	55 178	442 165
TOTAL V	612 943	0	612 943	1 049 198
VI- RESULTAT FINANCIERS IV - V	1 340 896	0	1 340 896	950 975
VII- RESULTAT COURANT III + VI	8 407 058	0	8 407 058	8 215 810
VIII- PRODUITS NON COURANTS	296 769	0	296 769	327 403
. Produits des cessions d'immobilisations	1 575	0	1 575	13 880
. Subventions d'équilibre	0	0	0	0
. Reprises sur subventions d'investissement	0	0	0	0
. Autres produits non courants	117 886	0	117 886	112 277
. Reprises non courantes; transferts de charges	177 308	0	177 308	201 245
TOTAL VIII	296 769	0	296 769	327 403
IX- CHARGES NON COURANTES	3 348 752	6	3 348 758	944 934
. V.N.A des immobilisations cédées	6	0	6	171 941
. Subventions accordées	0	0	0	0
. Autres charges non courantes	2 867 104	6	2 867 110	280 255
. Dotations Réglementées	0	0	0	0
. Dotations non courantes aux amortissements & provisions	481 642	0	481 642	492 738
TOTAL IX	3 348 752	6	3 348 758	944 934
X- RESULTAT NON COURANT VIII - IX	-3 051 983	-6	-3 051 989	-617 531
XI- RESULTAT AVANT IMPOTS VII + X	5 355 076	-6	5 355 070	7 598 279
XII- IMPOT SUR LES SOCIETES	2 577 056	0	2 577 056	1 954 226
XIII- RESULTAT NET XI - XII	2 778 019	-6	2 778 013	5 644 052
XIV- TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)	21 526 565	0	21 526 565	21 986 776
XV- TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)	18 748 545	6	18 748 551	16 342 724
XVI- RESULTAT NET (total des produits-total des charges)	2 778 019	-6	2 778 013	5 644 052

- Le chiffre d'affaires de Maroc Telecom réalisé en 2022 s'établit à 18 706 millions de dirhams, en baisse de 2,2% par rapport à 2021.

Par ailleurs, Maroc Telecom annonce que son rapport financier annuel est disponible sur le site de la société à l'adresse suivante : https://www.iam.ma/Lists/TelechargementFinance/Attachments/1467/Maroc_Telecom_Document_denregistrement_universel_2022.pdf

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER 2022 AU 31 DECEMBRE 2022
AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société Itissalat Al-Maghrib S.A (la « société » ou « IAM »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 15 298 898 milliers de dirhams dont un bénéfice net de 2 778 013 milliers de dirhams.

Ces états ont été arrêtés par le Directoire le 25 janvier 2023 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Itissalat Al-Maghrib S.A au 31 décembre 2022, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation

Nous vous renvoyons aux mentions insérées dans l'état B15 relatif aux passifs éventuels qui exposent respectivement le dénouement du contrôle fiscal et de la décision de l'ANRT. Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces deux points.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés identifiées	Notre réponse
<p>Reconnaissance du chiffre d'affaires des activités de télécommunication</p> <p>Le montant du chiffre d'affaires dans les états de synthèse au 31 décembre 2022 s'élève à Dirhams 18 706 389 milliers.</p> <p>Il existe un risque inhérent à la reconnaissance du chiffre d'affaires comptabilisé, compte tenu de la multitude des produits et ses services, de la complexité des systèmes d'information et de l'impact de l'évolution des modèles de tarification (structures tarifaires, systèmes d'incitation, rabais, etc.).</p> <p>L'application des normes comptables de reconnaissance des revenus implique un certain nombre de jugements et d'estimations clés.</p> <p>De ce fait, nous considérons le chiffre d'affaires issu des activités de télécommunication comme une question clé de notre audit.</p> <p>Les méthodes de reconnaissance du chiffre d'affaires sont détaillées dans l'état A1 des États d'Informations Complémentaires (ETIC).</p>	<p>Nous avons, avec l'assistance de nos spécialistes IT (Information Technology), procédé à un examen des processus et des contrôles clés mis en place par la société y compris les systèmes informatiques utilisés aux fins de la reconnaissance du chiffre d'affaires.</p> <p>En particulier, nous avons :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pris connaissance de l'environnement de contrôle général, notamment informatique, mis en place par la société ; - Identifié et évalué les contrôles clés mis en place par la société et pertinents pour notre audit ; - Testé le fonctionnement des contrôles pertinents, notamment sur les systèmes applicatifs entrant dans le processus de génération, d'évaluation et de comptabilisation du chiffre d'affaires ; - Réalisé des procédures analytiques et testé un échantillon d'écritures manuelles en fin de période.
<p>Évaluation des titres de participation</p> <p>Les titres de participation figurent au bilan au 31 décembre 2022 pour un montant net de Dirhams 12 123 626 milliers. Ils sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur actuelle le cas échéant.</p> <p>Comme indiqué dans la note A1-4 de l'ETIC, la valeur actuelle est estimée par la direction par référence à la quote-part des capitaux propres que les titres représentent, celle-ci étant le cas échéant rectifiée pour tenir compte notamment des perspectives de développement et de la performance de ces participations.</p> <p>L'estimation de la valeur actuelle de ces titres requiert l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer selon les participations concernées, éléments qui peuvent correspondre selon le cas à des éléments historiques (Capitaux propres notamment), et/ou à des éléments prévisionnels (perspectives de rentabilité notamment).</p> <p>Dans ce contexte, nous avons considéré que l'évaluation des titres de participation constitue un point clé de l'audit.</p>	<p>Nos travaux ont consisté à effectuer un examen du processus d'évaluation des titres de participation et des éléments chiffrés utilisés. Nous avons notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Obtenus les prévisions de flux de trésorerie et d'exploitation des activités des entités concernées et apprécié leur cohérence avec les données prévisionnelles établies par la direction ; - Vérifié la cohérence des hypothèses retenues avec l'environnement économique prévalant à la clôture ; - Comparé les prévisions retenues pour des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes afin d'apprécier la réalisation des objectifs passés ; - Vérifié le cas échéant que les capitaux propres retenus concordent avec les comptes des entités et que les éventuelles réévaluations opérées sur ces capitaux propres sont documentées de manière appropriée.
<p>Évaluation des provisions pour risques et charges</p> <p>Au 31 décembre 2022, les provisions pour risques et charges s'élèvent à un montant de Dirhams 570 009 milliers.</p> <p>Comme indiqué dans l'état A1-9, IAM S.A faisant face à un certain nombre de litiges (commerciaux, sociaux et réglementaires), l'évaluation des provisions couvrant ces risques nécessite l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer (notamment l'existence ou pas d'obligation de paiement et la fiabilité de l'estimation des enjeux).</p> <p>Compte tenu de ce qui précède nous avons considéré l'évaluation des provisions pour risques et charges comme un point clé de notre audit.</p>	<p>Nous avons pris connaissance du processus d'évaluation de ces provisions.</p> <p>Nos travaux ont consisté également à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser des entretiens avec la Direction juridique de la société pour le recensement des principaux litiges et leurs stades d'avancements ; - Évaluer la pertinence de la méthodologie retenue par la société pour l'évaluation des provisions constituées ; - Obtenir des confirmations écrites des conseils de la société qui sont en charge du suivi des principaux litiges ; - Apprécier le bien-fondé des hypothèses utilisées pour la détermination des principales provisions adjacentes ; - Vérifier la validité des données utilisées dans les calculs en les confrontant notamment aux documents de base.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

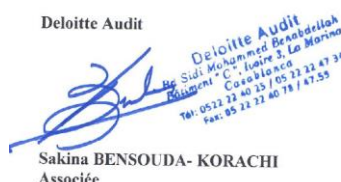
Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérfications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 20 février 2023

Deloitte Audit



Sakina BENSOUA-KORACHI
Associée

Coopers Audit Maroc S.A

COOPERS AUDIT MAROC
Siège: 83 Avenue Hassan II
CASABLANCA
Bureau: 50 - 52, Bd Abdellatif Benkeouch
CASABLANCA
Tel 0522 42 11 90 - Fax 0522 27 47 34

Hicham CHERKAOUI
Associé